



**LISTE DES DÉLIBÉRATIONS ADOPTÉES  
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 SEPTEMBRE 2022**

N°	Objet	Décision du conseil municipal
2022-09-06/001	Désignation du secrétaire de séance	Cécilia VOGEL
2022-09-06/002	Approbation du procès-verbal du 13 juin 2022	Approuvé à l'unanimité
2022-09-06/003	Forêt : programme de travaux d'exploitation complémentaire 2022	Approuvé à l'unanimité
2022-09-06/004	Décision modificative n°1 du budget forêt : travaux d'exploitation complémentaires	Approuvé à l'unanimité
2022-09-06/005	Décision modificative n°2 du budget principal : réajustements	Approuvé à l'unanimité
2022-09-06/006	Amortissement des subventions versées : 30 ans pour les travaux du réseau d'AEP rue de la Scierie	Approuvé à l'unanimité
2022-09-06/007	Amortissement des immobilisations au camping : 10 ans mobile home	Approuvé à l'unanimité
2022-09-06/008	Travaux d'aménagement du cimetière et installation d'un columbarium et d'un jardin du souvenir	Approuvé à l'unanimité
2022-09-06/009	Approbation de principe pour la réalisation de travaux à l'Auberge du Gustiberg	Approuvé – Stéphane KUNTZ ne prenant pas part au vote
2022-09-06/010	Fêtes et cérémonies : propositions de la commission réunie le 04/07/2022	Approuvé à l'unanimité
2022-09-06/Décisions prises par le maire par délégations	Renouvellement de la location du local au rez-de-chaussée 22 Grand-Rue	Présenté au conseil municipal en séance

L'ensemble des délibérations ont été examinées en séance du conseil municipal du 6 septembre 2022. Conformément à l'article L.2121-25 modifié du CGCT et à la délibération du conseil municipal du 13 juin 2022, la liste des délibérations examinées par le conseil municipal est affichée à la mairie et publiée sur le site internet de la commune.

Urbès le 13/09/2022  
Le Maire,  
Stéphane KUNTZ

